



ATTESTATION D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION
A LA PRATIQUE DE L'AÏKI-TAÏ-DÔ

A remettre à votre animateur sportif lors de la première séance

Je soussigné(e), (indiquer vos Nom et Prénom).....
atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé
"QS-SPORT" (Cerfa n° 15699*01) à l'occasion de la demande de renouvellement de la
licence sportive de la Fédération Française Sports pour Tous, pour la pratique
sportive de l'Aïki-Taï-Dô.

Conformément au décret n° 2016-1387 du 12 octobre 2016 et de l'arrêté du
20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une
licence sportive, modifiant les conditions de renouvellement du certificat médical
attestant de l'absence de non contre-indication à la pratique du sport, je n'ai pas
besoin de fournir de certificat médical cette saison sportive.

Mon attestation est valable 1 année, sous réserve de modification notoire de mon état
de santé.

Attestation établie le :

Signature du pratiquant ou de son représentant légal.